

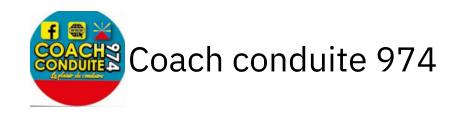
LA CONDUITE AAC ou CS

Vous vous posez des question sur quoi choisir?

Quelles formations ? À quel âge ? Avantages et inconvénients ?

Cette notice vous fournit les réponses essentielles à ces questions.





CONDUITE SUPERVISEE

DES 18 ANS

<u>Une forte acquisition d'expériences et de confiance en soi dans un délai court</u>

- Une formation complète, avec l'aide d'un enseignant et d'un accompagnateur qu'on connait bien
- Un choix que l'on peut faire a tout moment.

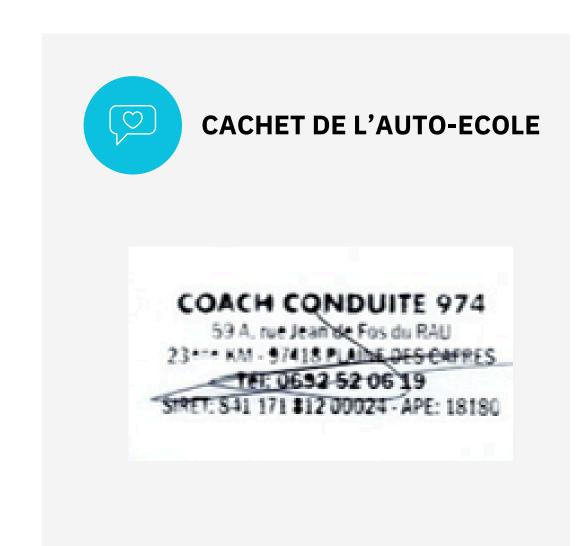


MAIL:

coach.conduite974@gmail.com

TEL: 0692 52 06 19







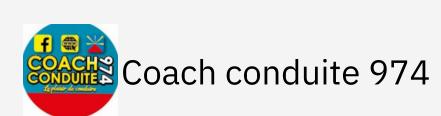
NOS HORAIRES

LUNDI: DE 13H30 A 18H MARDI: DE 13H30 A 18H

MERCREDI: DE 13H30 A 18H

JEUDI: DE 13H30 A 18H

VENDREDI: DE 13H30 A 18H





Plus souple que l'AAC

Des 18 ans je peux choisir la conduite Supervisée

Dès la signature du contrat de formation

Après l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale

Inscrit dans une école de conduite, j'ai la possibilité de compléter ma formation initiale par une phase de conduite supervisée me permettant d'acquérir davantage d'expériences, afin de passer ensuite l'épreuve pratique dans des conditions sereines. Comme pour la conduite accompagnée, je dois au préalable avoir réussi l'épreuve du code et avoir suivi au moins 20h de conduite en auto-école si je me forme en boite manuelle.

Si je suis en boite automatique la durée est abaissée a 13h.

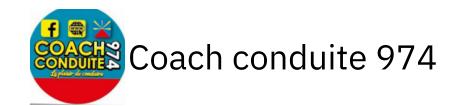
A la fin de la formation initiale, c'est l'enseignant qui m'autorise a opter pour la conduite supervisée en fonction de mes compétences et de mes comportements.

LE RENDEZ VOUS PREALABLE

D'une durée minimale de 2h, le RDV préalable consiste en une séquence de conduite sur un véhicule de l'établissement.

- Il réunit l'élève, installé au poste de conduite, l'enseignant a ses cotes de l'accompagnateur assis a l'arrière, afin de réaliser le "passage de relais" entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur.
- A la fin de cette séance, un guide est remis a l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les in formations utiles a la formations du futur conducteur.





La phase de conduite supervisée

LES ACCOMPAGNATEURS:

Pour être accompagnateur, il faut :

- Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- Avoir l'accord de l'assureur
- Ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, drogue, délit de fuite...)
- Être mentionné dans le contrat signé avec l'auto-école
- Participer au rendez-vous préalable

Je peux avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.

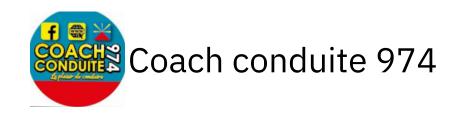


L'assurance

L'accord préalable (extension de garantie)écrit de l'assureur est indispensable. Il permet de couvrir le ou les véhicules utilisés pour la conduite et ses occupants







Les étapes de la conduite accompagnée

1 L'inscription

Attactation d'inscription

Attestation d'inscription au permis Livret numérique

FORMATION INITIALE

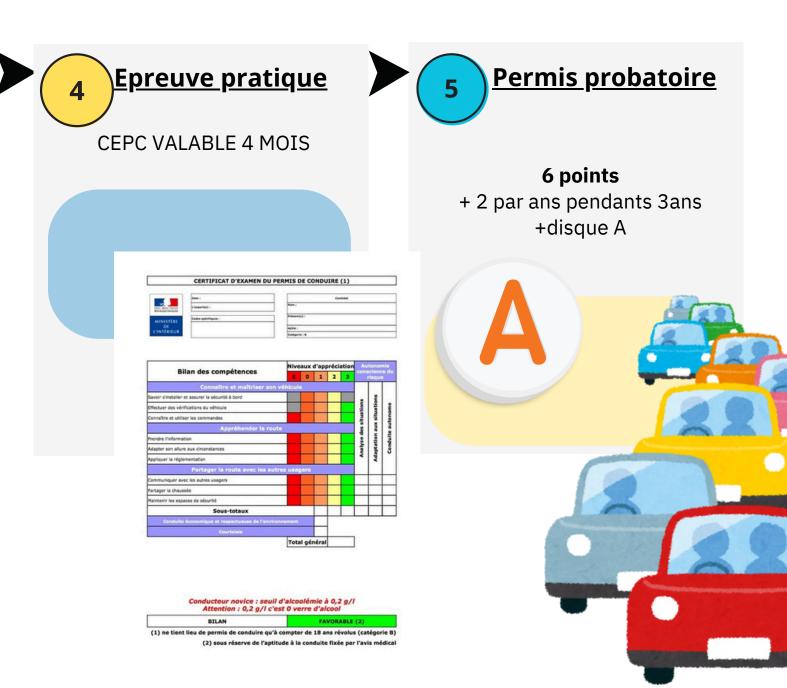
- Evaluation
- Formation theorique
- ETG(code)
- Formation pratique
- Bilan de competences

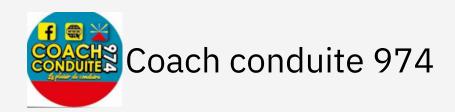
Fin de formation initiale

Attestation de fin de formation initiale

Extention de garantie







Les régles

Conditions normales de circulation Par temps de pluie ou autres prècipitations Visiblitié inférieure à 50 m RULES











Autoroute urbaine et route à deux chaussées séparées ar un terre-plain central























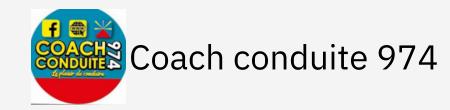
PENDANT TOUTE LA PERIODE DE CONDUITE SUPERVISEE JE DOIS SUIVRES LES REGLES SUIVANTES:

Je conduis sur le réseau routier et autoroutier du territoire national a différents moments du jour , de la nuit et par diverses conditions météorologiques

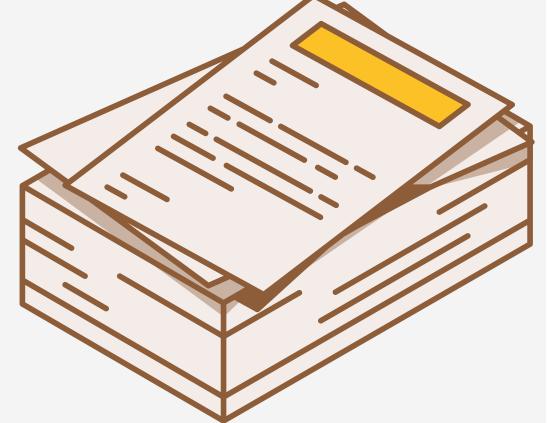
Véhicule équipés de 2 rétroviseurs latéraux(l'accompagnateur peur ajouter un second rétroviseur droit et un second rétroviseur central pour mieux voir la circulation vers l'arrière)

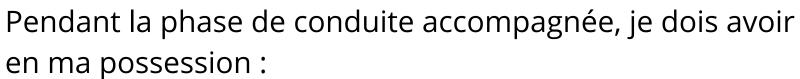
Disque "conduite accompagnee"

Vitesses maximal autorisées applicables aux conducteurs novices(titulaires d'un permis probatoire)



Documents Obligatoires



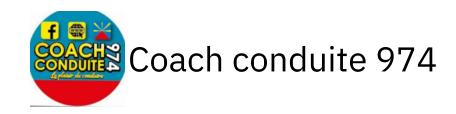


- Mon attestation d'inscription au permis de conduire
- Le livret numérique contenant l'attestation de fin de formation initiale, ainsi que la lettre avenant signée par l'assurance
- Le disque conduite accompagnée apposé à l'arrière du véhicule

L'accompagnateur doit avoir avec lui son permis de conduire.

- ΔΡΤΙCΙ Ε Ρ 211₋2 Δ Ρ 211₋6
- DECRET N°2009-1590 DU 18 DECEMBRE 2009 RELATIF A L'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR ET AU PERMIS DE CONDUIRE
- ARRETE DU 22 DECEMBRE 2009 MODIFIE RELATIF A L4APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE
- ARRETE DU 29 JUILLET 2013 RELATIF AU LIVRET D'APPRENTISSAGE





CONDUITE ACCOMPAGNEE

DES 15 ANS

<u>Avec l'AAC, je ne prépare pas seulement les épreuves du permis de conduire.</u>

- J'appronfondisnavec mon enseignant les conportements qui me permetteront de mieux prevoir les situations
- J'apprends à mon rythme avec l'aide d'un accompagnateur qui me connait bien et qui me permet d'acquérir une très forte expérience

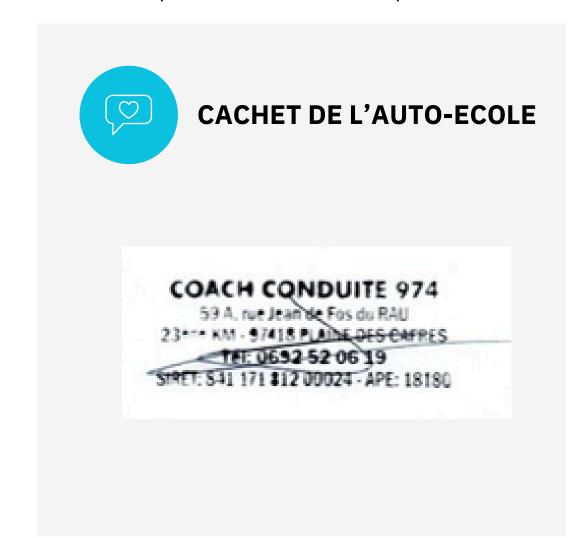


MAIL:

coach.conduite974@gmail.com

TEL: 06.92.52.06.19







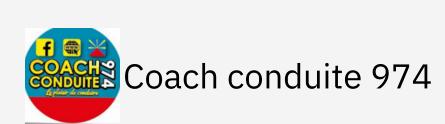
NOS HORAIRES

LUNDI: DE 13H30 A 18H MARDI: DE 13H30 A 18H

MERCREDI: DE 13H30 A 18H

JEUDI: DE 13H30 A 18H

VENDREDI: DE 13H30 A 18H



Se former dans la durée

Des 15 ans je peux choisir la conduite accompagnee

2 phases:



Phase 1: PERIODE DE FORMATION INITIALE

Avant de pouvoir conduire avec un accompagnateur, la formation initiale comprend

- Une évaluation préalable (1h)
- Une formation théorique pour la préparation à l'épreuve théorique (examen du code)
- Une formation pratique (cours de conduite) de 20h au moins

Si l'examen du code de la route est obtenu et que le niveau de conduite est jugé satisfaisant par l'enseignant, celui-ci délivre une attestation de fin de formation initiale.

Cette attestation est consignée dans le livret numérique. Elle est aussi remise à la compagnie d'assurance car elle est indispensable pour commencer la conduite.

Phase 1: PÉRIODE DE CONDUITE ACCOMPAGNÉE

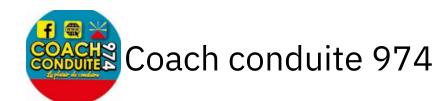
La phase de conduite accompagnée débute par un rendez-vous préalable d'une durée minimale de 2h.

Il réunit l'élève, installé au poste de conduite, l'enseignant à ses côtés et l'accompagnateur assis à l'arrière, afin de réaliser le relais entre l'enseignant et l'accompagnateur.

À la fin de cette séance, un guide est remis à l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les informations utiles à la formation du futur conducteur.

Cette phase de conduite dure 1 an au moins, sur 3000km au moins, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateur(s).

Au cours de cette phase, au moins 2 RDV pédagogiques de 3h sont effectués.



se former dans la durée

LES ACCOMPAGNATEURS:

Pour être accompagnateur, il faut :

- Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- Avoir l'accord de l'assureur
- Ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, drogue, délit de fuite...)
- Être mentionné dans le contrat signé avec l'auto-école
- Participer au rendez-vous préalable

Je peux avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.





L'assurance

Avantages tarifaires des compagnies d'assurances :

- prime de la 1ère année diminuée de 50%
- suppression de la prime de la 2e année si je n'ai occasionné aucun accident

Une meilleure réussite

L'examen intervient dès 17 ans, au terme d'une formation performante et après une année au moins de conduite accompagnée

Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire est meilleur que celui correspondant à la formation classique 75% de réussite contre 58% pour la filière traditionnelle

Permis probatoire

Période probatoire réduite à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle.

Si je suis une formation de post permis (entre le 6e et le 12e mois après l'obtention de mon permis), la période probatoire est réduite à 1 an et demi

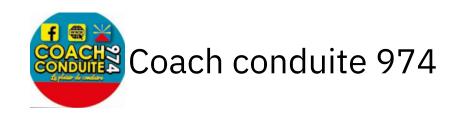
Moins d'accident

L'apprentissage anticipé de la conduite garantit une meilleure sécurité.

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.







Les étapes de la conduite accompagnée

1 <u>L'inscription</u>

Attestation d'inscription au permis Livret numérique

FORMATION INITIALE

- Evaluation
- Formation theorique
- ETG(code)
- Formation pratique
- Bilan de competences

Fin de formation initiale

Attestation de fin de formation initiale

Extention de garantie



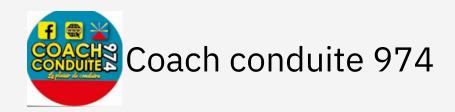
Conduite accompagnée : 1 an/3000 km au moins.

- Rendez vous préalable
 2h
- 1ER rendez vous pédagogique 2h
- 2EME rendez vous pédagogique 2h

Epreuve pratique à 17 ans

Permis probatoire

6 points
+ 3 par ans pendants 2ans
+ disque A



Les régles

Conditions de circulation

Par temps de pluie ou autres prècipitations Visiblitié inférieure à 50 m











et route à deux chaussées séparées par un terre-plain central























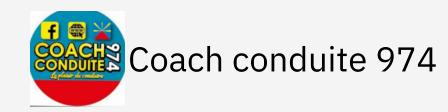
PENDANT TOUTE LA PERIODE DE CONDUITE ACCOMPAGNEE **JE DOIS SUIVRESS LES REGLES SUIVANTES:**

Ne pas franchir les frontières françaises

Véhicule équipés de 2 rétroviseurs latéraux(l'accompagnateur peur ajouter un second rétroviseur droit et un second rétroviseur central pour mieux voir la circulation vers l'arrière)

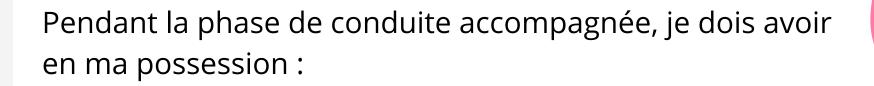
Disque "conduite accompagnee"

Vitesses maximal autorisées applicables aux conducteurs novices(titulaires d'un permis probatoire)



Documents Obligatoires





- Mon attestation d'inscription au permis de conduire
- Le livret numérique contenant l'attestation de fin de formation initiale, ainsi que la lettre avenant signée par l'assurance
- Le disque conduite accompagnée apposé à l'arrière du véhicule

L'accompagnateur doit avoir avec lui son permis de conduire.

- ARTICLE R.211-3 A R.211-6
- ARRETE DU 22 DECEMBRE 2009 MODIFIE RELATIF A L4APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE
- ARRETE DU 29 JUILLET 2013 RELATIF AU LIVRET D'APPRENTISSAGE